

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2443

Approbation d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet "Démocratie"  
entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et Mediapart

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 OCTOBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 OCTOBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 OCTOBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 OCTOBRE 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), Mme BESSON (pouvoir à M. CLAISSE), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. BRAILLARD, M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme SANGOUARD (pouvoir à M. HAVARD), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2443 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET "DEMOCRATIE" ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET MEDIAPART (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 septembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La bibliothèque se veut une « fabrique du citoyen » pour reprendre le titre du congrès de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) tenu à Lyon en 2013 ; elle se veut encore un forum dans la cité, un espace ouvert, une institution citoyenne comme l'atteste la Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement que la Fédération internationale des bibliothèques et institutions a promulguée en 2014 à l'occasion du congrès mondial des bibliothécaires.

La Bibliothèque Municipale de Lyon qui a pour mission de contribuer à la vie intellectuelle et culturelle, et comme volonté de promouvoir les sciences sociales, invite les citoyens à réfléchir aux enjeux actuels et futurs de nos sociétés, avec un indispensable recul critique.

Ainsi, a-t-elle lancé le projet « Démocratie » qui ira jusqu'à mars 2017 : tout un programme de découvertes, d'échanges, d'ateliers, d'expérimentation et de moments de réflexions collectives autour de notre pouvoir d'agir et des nouvelles manières de mettre et de gérer en commun des ressources, des idées, des espaces... Ce programme se clôturera par un forum dans la ville, temps fort d'activités variées, de débats et rencontres du 9 au 12 mars 2017.

Le projet se déclinera en deux temps :

- un forum de quatre jours en mars 2017 ;
- ce temps fort sera précédé, dès l'automne 2016 par des réflexions et des actions de proximité sur l'ensemble du réseau des bibliothèques prenant la suite de l'exposition « La Démocratie par le foot » de mai-juin.

Il se déclinera plus largement sur la ville et prendra des formes alliant la conférence, la rencontre, la projection, l'atelier, la production de contenu papier, radio, vidéo, exposition...

Ces journées seront d'autant plus fécondes qu'elles présenteront des aspects historiques et internationaux. Par ailleurs, il s'agira d'associer les partenaires institutionnels (notamment l'Education nationale) et ceux du monde associatif dans des actions réellement participatives.

Enfin, ce sera aussi l'occasion, pour les professionnels des bibliothèques, de réfléchir à aux notions relatives à la bibliothèque citoyenne, notamment sous forme d'une journée d'étude.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est envisagé un travail collaboratif avec le Journal Mediapart.

Créé en 2008, Mediapart est un quotidien d'information en ligne sur abonnement. Il rassemble aujourd'hui plus de 120 000 abonnés.

Mediapart est un journal numérique participatif et peut apporter, outre une expertise intellectuelle, son expérience pour penser cet événement comme fondamentalement participatif.

Les Partenaires souhaitent collaborer sur plusieurs aspects liés au programme d'action culturelle.

La modération de conférences/ débats.

La participation à des tables rondes et actions sur le thème des médias dans le cadre du projet « Démocratie ».

La mise en place d'une télédiffusion d'un « live de Mediapart » exceptionnellement délocalisé à Lyon pour l'occasion le jeudi 9 mars 2017.

La facilitation de l'accueil d'expositions de photographies « La France vue d'ici », conçue par le festival Images singulières - association *CéTàVOIR*- et Mediapart. *CéTàVOIR* est une association loi 1901, créée à Sète en novembre 2003, par des professionnels de l'image et de la culture. Elle porte la Maison de l'Image Documentaire et le rendez-vous photographique ImageSingulières.

La convention est proposée pour une durée de 5 ans et prendra fin au 12 mars 2022 pour que le site Internet événementiel géré par la Bibliothèque Municipale de Lyon reste pendant cette durée une ressource électronique accessible.

Le travail conjoint porté par les deux parties n'a pas de valeur commerciale. Chaque partie assumera sur ses budgets les dépenses lui incombant et réalise ses engagements sans contrepartie financière.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et Mediapart, pour la mise en œuvre du projet "Démocratie" est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN